

LA CFDT A DIT NON !

Le processus d'information consultation sur le projet BRIGHT initié le 19/02/2021 prendra fin lors du Comité Entreprise Européen d'ENGIE deuxième quinzaine de Juin 2021. Mais d'ores et déjà, la consultation des Instances Représentatives du Personnel des entreprises composant BRIGHT France - Axima Concept et ses filiales (Axima Ref et MCI), GBS SERVICES, INEO – est arrivé à son terme. Le constat de toutes ces instances est le rejet du projet tel qu'il est présenté aujourd'hui. *Vous trouverez ci-joint le positionnement de la CFDT des entités d'[AXIMA](#) et d'[INEO](#).*

La CFDT rejette le projet de création de Bright. Pourquoi ?



CONTACTS BRIGHT CFDT

Stéphanie Rubio
AXIMA (ARF et MCI)
Tél : 06.07.43.60.12

Jérôme Billaud
GBS SERVICES
Tél : 07.70.22.60.61

Laurent Grolier
INEO
Tél : 06.76.21.93.69

Face a nos inquiétudes, la CFDT demande :

- **A l'ÉTAT Français**, d'exercer un droit de veto sur la cession de certaines activités, par l'attribution d'une action préférentielle (communément appelé « golden share »). Le Ministre de l'Economie et des Finances Bruno LEMAIRE a été interpellé sur ce point précis qui relève d'une décision de l'ÉTAT Français.
- **A la direction d'ENGIE**, d'ouvrir sans plus attendre des négociations sur la création d'une instance au niveau du groupe Bright (instance essentielle au suivi du dialogue social),
- **A la direction d'ENGIE**, de s'engager dans un **pacte social** qui s'imposera au futur acquéreur.

Qu'est ce qu'un pacte social ?

Ce sont des engagements pris par la direction qui s'imposeront aux futurs acquéreurs avec des thèmes comme l'emploi, l'économie, les acquis sociaux. Ce pacte est négocié entre la direction et les organisations syndicales représentatives.

Qu'est ce que la CFDT souhaite inscrire dans ce pacte ?

- Pas de vente à la découpe,
- Pas de départ contraint pendant 5 ans,
- Le maintien du statut social de chaque entité et des accords d'entreprises,
- Le renouvellement des contrats de prestations entre GBS SERVICES et Axima et ses filiales ainsi qu'INEO.
- Renforcer et faciliter la coentreprise entre AXIMA et INEO,
- Ancrer des partenariats entre BRIGHT et ENGIE,
- Faciliter et prioriser les mobilités entre les deux groupes, BRIGHT et ENGIE.

Fidèle à nos engagements envers vous, la CFDT prendra ses responsabilités et continuera d'être un acteur actif du dialogue social au sein du futur groupe Bright car c'est de sa responsabilité, et un devoir des élus, de respecter votre confiance au travers des mandats qui nous ont été confiés, pour défendre l'intégrité et la pérennité de nos entreprises, nos emplois et nos droits. La CFDT ne lâchera rien, et continuera à peser de tout son poids dans les prises de positions à venir.

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous dès que le Comité d'Entreprise Européen d'ENGIE aura rendu son avis. Comme a notre habitude, nous nous attacherons à vous donner des informations vérifiées.

CONTACTS BRIGHT CFDT

Stéphanie Rubio
AXIMA (ARF et MCI)
Tél : 06.07.43.60.12

Jérôme Billaud
GBS SERVICES
Tél : 07.70.22.60.61

Laurent Grolier
INEO
Tél : 06.76.21.93.69